L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er AOUT 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 1er AOUT 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, au No 74 de la rue Baronne—Magnifiques meubles de bureau, presse copier et un joli coffre fort à combinaison en parfait ordre.

La Salsepareille d'Ayer est recommandée par les meilleurs médecins, comme le seul remède infaillible, pour purifier le sang.

Le 14 Juillet.

La célébration à Paris.

Le bureau de poste ne nous a transmis qu'hier nos journaux de France, qui sont du 15 au 18 juillet.

Nous empruntons au *Journal des Débats* du 15 les détails de la célébration de la fête nationale à Paris.

La soirée de vendredi.

La fête nationale a commencé vendredi soir dans tous les quartiers de Paris. La plupart des rues étaient déjà pavoisées, les mâts étaient dressés et les arcs de triomphe achevés. Des estrades s'élevaient dans les carrefours, attendant les musiciens pour les bals publics. La décoration des rues et des maisons différait peu de celle des années précédentes.

Pendant la soirée de vendredi, de nombreuses retraites aux flambeaux ont parcouru les quartiers de Paris. Une retraite organisée par la Société la Liberté, l'Harmonie du 2e arrondissement et par la Société de gymnastique Sans-Souci est partie de la rue Tiquetonne, a parcouru le quartier et s'est ensuite rendue place de la Bourse, où un grand concert a été donné devant une foule nombreuse.

Dans le quartier du Temple une retraite aux flambeaux était formée par les Sociétés les Prévoyants de l'Avenir et l'Union musicale du 15e arrondissement. Le cortège a parcouru les rues de Turenne, Saint-Gilles, des Tournelles, des Vosges, du Parc-Royal, de la Perle, des Quatre-Fils, Charlot, du Perche, Vieille-du-Temple, Franche-Comté, Dupetit-Thouars, et s'est arrêté devant la mairie du 3e arrondissement pour donner une aubade à la municipalité. Pendant ce temps la Société l'Harmonie des Enfants du Temple, escortée par la Société de tir l'Espoir, partait de la rue Béranger et défilait par les rues Notre-Dame de Nazareth, Saint-Martin, Turbigo, Réaumur, de Bretagne, et venait se joindre, place de la Mairie, aux premières Sociétés.

Citons également les retraites organisées par l'Echo du Mont-Blanc et la Société de tir des Arts et Métiers.

Ces diverses fêtes n'ont provoqué aucun désordre, et à minuit tout était à peu près terminé.

Les bataillons scolaires.

Un des premiers numéros du programme de la Fête nationale et, on peut le dire, un des plus goûtés des Parisiens, est la revue des bataillons scolaires.

Cette cérémonie a eu lieu hier matin dans les mêmes conditions que l'année dernière et sans incident digne d'être noté.

Dès huit heures, les abords de la place de l'Hôtel de Ville sont interceptés. Des barrières auprès desquelles sont postés des gardiens de la paix et des gardes républicains ferment les issues sur le quai, dans la rue de Rivoli, et dans l'avenue Victoria.

Derrière ce cordon, la foule est énorme; on voit des curieux jusque sur les tours de Notre-Dame. On aperçoit même pendant le défilé, sur le toit de l'Hôtel-Dieu, un individu vêtu d'une robe de chambre et coiffé d'un bonnet de coton, quelque convalescent que le soleil attire.

La place de l'Hôtel de Ville est évacuée. Sur les marches de l'escalier du palais municipal, des banquettes sont disposées; l'estrade se trouve ainsi improvisée.

Neuf heures sonnent. Les tribunes sont combles. Nous apercevons le Conseil municipal au grand complet; quelques députés, MM. Félix Mathé, Mesureur, Compayré; le préfet de la Seine; le préfet de police qui est félicité pour sa promotion au grade d'officier de la Légion d'Honneur; le secrétaire général de la préfecture de police, etc.

Le général Jeanningros, commandant en chef des bataillons scolaires, passe la revue, en grande tenue, debout devant la tribune officielle. On entend un roulement. La cérémonie va commencer. Au moment où le premier bataillon arrive devant l'estrade, des applaudissements éclatent. A qui s'adressent-ils? Aux petits soldats, qui ne défilent vraiment pas mal, ou à M. Lockroy, qui fait son entrée, quelque peu en retard?

Les bataillons défilent par groupe de quatre. Les musiques font défiler un groupe, tout à fait comme à la vraie revue, celle de Longchamps.

A un moment donné, le général Jeanningros arrête l'un des bataillons, lui fait "faire face" à la tribune et d'une voix vibrante annonce qu'il va être procédé à la distribution des croix de mérite accordées par le ministre de la guerre.

M. Gelchard, conseiller municipal, président de la commission des bataillons, appelle les noms des "élus." Ceux-ci montent sur l'estrade, reçoivent l'écrin, tantôt de la main de M. Lockroy, tantôt de celle de M. Poubelle ou de celle de M. Lozé, et redescendant auprès du général qui les embrasse paternellement et prononce quelques paroles patriotiques. Puis le défilé recommence.

Certains bataillons sont très applaudis, surtout ceux des écoles Lavoisier, Colbert, Diderot, Turgot et du collège Chaptal.

Les applaudissements éclatent encore, que le dernier bataillon est déjà loin.

Le général Jeanningros s'approche de la tribune, escorté d'un brillant état-major d'officiers de la réserve et de l'armée territoriale.

M. Lockroy s'avance au-devant de lui, tandis que la foule qui a brisé le cordons inonde la place, malgré les efforts des gardiens de la paix.

Le ministre serre vivement la main du général, puis se retire dans l'Hôtel de Ville pour sortir par derrière, tandis que le général Jeanningros s'éloigne au milieu de la foule qui l'acclame.

Ainsi se termine la cérémonie qui, en tout, a duré trois quarts d'heure.

Les rues de Paris.

Les rues de Paris ne présentaient pas dans la matinée et dans l'après-midi de samedi un aspect très différent de celui qu'elles avaient les années précédentes. A la vérité les emblèmes boulangistes faisaient défaut, tandis que l'an dernier ils étaient le principal ornement de la fête; mais en revanche des tours Eiffel emblématiques ont fait leur apparition. Il y en avait une tout à fait remarquable place Saint-Séverin; le monument était en bois gris, orné de drapeaux tricolores, et assez haut pour que les voitures puissent passer dessous. C'était un arc de triomphe véritable, et qui faisait assez bon effet, au milieu des drapeaux, des guirlandes de feuillages et des lanternes vénitiennes la rue Saint-Jacques.

Comme de coutume, les quartiers Saint-Martin et Saint Denis, avec leurs petites rues et leurs impasses, étaient les plus pittoresques et l'on passait en quelque façon sous des arcades de drapeaux; la rue Saint-Honoré était décorée également avec goût; quant aux boulevards, aux grandes avenues et aux quartiers élégans, ils s'étaient montrés fort sombres de marques de réjouissance. Les bâtimens publics, les cercles et les magasins presque seuls étaient ornés.

Peu de monde dans les rues d'ailleurs; on s'acheminait vers la revue par les grandes avenues; mais dans les petites, les musiciens ambulans ne paraissaient pas faire leurs frais; c'était en vain qu'ils jouaient à qui mieux mieux la *Mandolinata* et *Santa Lucia* devant les boutiques de marchands de vins, on ne prenait pas garde à eux. On finissait les apprêts de la fête du soir; les uns accrochent les lampions, les autres préparent les estrades pour les bals publics. Ce sont ceux-ci qui ont le plus augmenté, semble-t-il: tous les carrefours jouissent d'un enclos à danser, depuis la place de l'Opéra, la rue Drouot et la Bourse, jusqu'au quartier les plus tranquilles du boulevard Saint-Germain et des Invalides.

Pour ce qui est du boulevard Saint-Michel, on y a commencé de danser vendredi, et l'on peut croire que la fête ne sera pas interrompue avant lundi sur la place de la Sorbonne. Un orchestre ambulant y a été installé, et toute la place est convertie en salle de danse. Au reste, rien n'est plus gai que le quartier Latin à partir de la nuit. Durant tout le feu d'artifice tiré sur la tour Eiffel, la rue Soufflot a été pleine de monde qui regardait les feux de Bengale et les lueurs colorées. Pendant ce temps, on avait allumé dans tous les arbres du boulevard Saint-Michel et de la rue de Médicis des lanternes vénitiennes oranges; les rues étaient éclairées de lampions; les cafés avaient illuminé, et le Luxembourg, le Panthéon, le jardin et le Musée de Cluny étaient tout brillans de lumières. Ç'a été là, en somme, la plus belle partie de la fête; tous les autres quartiers de Paris étaient éclairé comme à l'ordinaire: les quais, avec leur décoration officielle, les boulevards et les monuments publics. Dans les petites rues, elles étaient assez ternes; chacun était au feu d'artifice et hors les places où l'on dansait et les grandes artères, il y avait peu de mouvement.

A onze heures du matin, une petite cérémonie a eu lieu sur la place du Louvre. On inaugurait le buste de la république dû au ciseau de Jacques France.

Trois discours ont été prononcés, par MM. Baudot, maire du 1er arrondissement; René de Saint-Martin, conseiller municipal du quartier, et enfin par M. Desmons, député, président du conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France.

Les manifestations.

Les Sociétés d'Alsace-Lorraine et diverses Sociétés de gymnastique se sont réunies hier matin, comme les années précédentes, devant la gare de l'Est, pour se rendre à la statue de Strasbourg, place de la Concorde, et y déposer des couronnes commémoratives de la fête du 14 juillet.

A huit heures trois quarts, 13 Sociétés comprenant environ 2000 personnes sont mises en marche et le cortège s'est dirigé vers la place de la Concorde en suivant les boulevards et la rue Royale. Le plus grand calme n'a cessé de régner parmi les manifestants.

La Ligue des patriotes qui, cette année, s'était séparée des autres Sociétés, s'est réunie à peu près à la même heure sur la place de la République. Tous les membres de la Ligue, au nombre de 300 environ, portaient un œillet rouge à la boutonnière.

A neuf heures, les manifestants en tête desquels marchaient MM. Déroulède, Laisant et Laguerre, se sont à leur tour mis en marche. Sur tout le parcours, les "Patriotes" n'ont cessé de crier: "Vive Boulanger!" et de chanter *les pioupious d'Auvergne*; sur différents points de nombreux coups de sifflet ont accueilli les vivats et les chants des boulangistes.

Après avoir déposé une couronne et des drapeaux à la statue de Strasbourg, les manifestants se sont rendus à la statue de Jeanne d'Arc, puis à la place du Carrousel, où ils ont fait une manifestation boulangiste devant le monument de Gambetta.

Les boulangistes avaient fait apposer hier matin dans Paris les affiches suivantes que la police a fait arracher:

14 JUILLET

FÊTE NATIONALE EN FAVEUR DU GÉNÉRAL BOULANGER.

Patriotes!

Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris accomplissait un grand acte de justice.

Il s'emparait de ce monument de toutes les tyrannies: la Bastille.

Aujourd'hui, nous sommes appelés à fêter cette première étape glorieuse de la Révolution française dont voici venu le centenaire.

Alors, l'Europe entière menaçait. On n'avait ni armée, ni chefs, ni ressources.

Ainsi qu'au siècle désespéré de Jeanne d'Arc, tout semblait perdu. Et tout fut sauvé.

La France est immortelle!

On frappa le sol sacré et la magie du patriotisme fit surgir quatorze armées de volontaires. L'enthousiasme était général en chef; ses lieutenants s'appelaient Hoche, Kléber et Marceau.

Les enfants étaient des hommes, Bara en tête; et les hommes étaient des géans.

On n'avait ni pain ni souliers, mais on chantait *La Marseillaise* dans le tourbillon des batailles, avec les canons pour orchestre.

La Victoire, cette fille aimée de la France, planait au dessus des bataillons sans culottes et leur montrait le chemin de la gloire.

Et l'on triomphait.

La France était grande, car la république était fière.

Républicains,

Il faudrait savoir si ce passé nous écrase ou s'il nous inspire.

Sommes-nous, oui ou non, les vrai fils de la Révolution? Alors, chassons de race.

Glorifier les aïeux, c'est bien: les imiter, c'est mieux, les égaler, c'est tout!

Et nous le pouvons par la seule force de nos milliers de voix, légalement et pacifiquement.

Nous faisons appel au nom du droit et du devoir un appel à la volonté nationale.

Devant le danger qui s'annonce et grandit à l'intérieur comme à l'extérieur, unissons-nous, préparons-nous.

La république reste un mot au lieu de devenir un fait.

La prétendue souveraineté du peuple n'est qu'une duperie.

La France est la proie du parlementarisme impuissant: Chambre, Sénat et Présidence; mille rois fainéans ou intrigans pour un seul; le suffrage restreint au-dessous du suffrage universel; voilà le gouvernement que nous avons depuis dix-huit années.

Faveurs, arbitraire et privilèges comme sous l'ancien régime,—le même jour celui qui a vendu à prix d'or la croix de la Légion-d'honneur est acquitté et celui qui l'a quatre fois payée de son sang sur les champs de bataille de la patrie est impitoyablement condamné.

L'un reste député, l'autre n'est plus général.

Il y a un an, 200,000 Parisiens prenaient l'engagement de ramener le général Boulanger à la tête de l'armée. Ils tiendront parole.

La manifestation spontanée de la gare de Lyon se renouvellera ce soir, calme imposante, unanime, place de la Concorde, devant le Palais-Bourbon. Et soyons sûrs que cette grande explosion de sympathie populaire et républicaine aura son lendemain.

Ne nous laissons égarer par aucune provocation et ne permettons pas que le caractère de notre protestation pacifique soit dénaturé.

Patriotes, résumons ainsi nos revendications: *Révision! Dissolution!* Vive la république! Vive Boulanger!

Ce soir, à neuf heures, place de la Concorde!

Ainsi qu'on le verra plus loin, ces appels n'ont pas eu de succès, non plus que les exhortations adressées aux boulangistes par les députés Laguerre, Laisant et Le Hérissé.

La revue.

De très bonne heure les tribunes se remplissent et leur accès devient un moment très difficile. Le service intérieur laisse, d'ailleurs, quelque peu à désirer. De l'autre côté du champ de courses, une foule compacte contenue à grand'peine par les agents de police et les gardes municipaux se presse autour de l'immense piste. Sans cesse des groupes nouveaux, débouchant de toutes les avenues, essayent de se faire jour. Leur arrivée produit une sorte de houle; on voit cette masse de spectateurs onduler, se porter soit à droite soit à gauche en un profond remous. La place manque; tout est occupé. Les arbres offrent encore une ressource. Les plus hardis y montent et, de loin, ces grappes humaines présentent le plus curieux coup d'œil.

Mais les députés et sénateurs commencent à arriver. Dans la tribune qui leur est réservée prennent place: MM. Ribot, Brisson, de Mahy, Madier de Montjau, Casimir-Périer, Sigismond Lacroix, Delafosse, de La Ferronays, Delisse, Duchesne, Millerand, Dugué de La Fauconnerie, Yves Guyot, Camescasse. Il est à peine deux heures. On manifeste quelque lassitude. M. Germain Casse ne résiste pas à la chaleur un peu forte et à une si longue attente. Doucement, il s'endort au milieu de ses collègues. Dans la tribune du Président de la république, M. Lozé, préfet de police, apparaît un instant. D'un regard, il s'est rendu compte que tout est prêt pour l'arrivée de M. Carnot. A gauche, Mme Carnot reçoit ses invitées. Les toilettes claires dominent. Quelques-unes sont très remarquées. Il est juste de reconnaître qu'elles le méritent.

Les voitures de M. Méline et de M. Le Royer arrivent les premières. Elles sont peu après suivies par celles des ministres. M. Floquet est l'objet d'une ovation. Il est accompagné par tous ses collègues et par MM. de La Porte et Bourgeois. Le corps diplomatique arrive presque au même moment. Essad-Pacha, ambassadeur de Turquie, prend place à la droite de M. Le Royer. Le comte Hoyos, lord Lytton, le général Menabrea se placent derrière le fauteuil de M. Carnot.

Cinq minutes se sont à peine écoulées qu'un coup de canon retentit. D'autres à intervalles rapprochés lui succèdent. Le drapeau est hissé sur le pavillon central; c'est la salve annonçant l'arrivée du Président de la république. La voiture présidentielle, précédée et suivie d'un peloton de cuirassiers, traverse rapidement l'hippodrome et ne tarde pas à s'arrêter devant la tribune officielle. Des cris de: "Vive Carnot!" s'élèvent. Le Président, le grand cordon de la Légion-d'Honneur en sautoir, salue et va occuper son fauteuil.

M. le général Saussier, qui s'est découvert devant M. Carnot, passe rapidement sur le front des troupes et prend le commandement pour le défilé.

L'Ecole polytechnique se présente la première; des applaudissements prolongés l'accueillent. Puis l'Ecole d'artillerie et du génie de Versailles, l'Ecole de Saint-Cyr, la garde républicaine, les sapeurs-pompiers, les chasseurs à pied, l'infanterie, l'artillerie et enfin la cavalerie. Le défilé a été excellent. Les deux bataillons de l'armée territoriale ont surtout été très remarqués. Il y avait bien un peu de flottement dans les lignes, mais l'allure était martiale.

En remontant en voiture, M. Carnot et M. Floquet sont l'objet d'une nouvelle manifestation. La cavalerie, rangée sur deux lignes se faisant face, rend les honneurs. A la sortie, on se bouscule un peu; mais aucun accident ne se produit.

A la Cascade.

Les manifestations qui s'étaient produites l'année dernière au bois de Boulogne, près de la Cascade, à l'arrivée et au départs des régiments et des cortèges officiels, se sont renouvelées cette année, mais avec moins d'intensité. Trois cents à 400 boulangistes avaient pris position, dès la première heure, et n'ont pas manqué, chaque fois que passait un général ou un personnage officiel, de crier à tue-tête: "Vive Boulanger!" Ils ont redoublé de zèle lorsque sont arrivées les voitures du Président de la république et des ministres. Le service d'ordre n'était pas suffisamment renforcé sur ce point, et il y a eu au moment de l'arrivée de M. Carnot, qui était accompagné de M. de Freycinet, quelques bousculades. Une quinzaine d'individus ont été arrêtés et conduits dans des voitures cellulaires installées dans le voisinage.

Pendant la revue, les abords de la Cascade sont restés assez calmes. Une foule énorme allait et venait. Par moments, quelque spectateur, à la boutonnière fleurie, pris d'un enthousiasme subit, levait les bras et criait: "Vive Boulanger!" Mais ce cri restait sans écho ou bien on y répondait par les cris de: "Vive la république!" et de: "Vive Floquet!"

Quand les troupes ont commencé à revenir, après le défilé, devant les tribunes officielles, le noyau des manifestants boulangistes s'est reconstitué. Les boulangistes épars se sont rapprochés et se sont mis en ligne pour une nouvelle manifestation.

Mais MM. Maurice, inspecteur divisionnaire, et Gutzwiller, officier de paix, avaient obtenu le concours de la garde républicaine et la foule était maintenue à distance.

Les élèves de l'École polytechnique sont sortis les premiers. Ils ont été l'objet de nombreuses acclamations. Quand ils ont passé devant la Cascade, les cris: "Vive l'Ecole polytechnique! Vive la république!" couvraient les clameurs boulangistes. Les pompiers sont venus immédiatement après et ont été accueillis par des vivats unanimes.

Les individus cueillis par les agents et qui avaient été conduits dans les voitures cellulaires ont été remis en liberté après la revue. Leur nombre s'élève à 90.

Place de la Concorde.

Malgré l'invitation qui avait été adressée vendredi soir aux fidèles par les députés boulangistes, de recommencer hier les manifestations de l'année dernière, et malgré les affiches invitant les partisans de la révision et de la dissolution à se rassembler à neuf heures du soir sur la place de la Concorde pour faire une imposante démonstration, Paris est resté calme pendant toute l'après-midi et la soirée du 14 juillet.

Aussitôt après le retour de la revue de Longchamps, de nombreux groupes se sont formés sur la place de la Concorde, d'où l'on apercevait admirablement le deuxième étage de la tour Eiffel où se tirait le feu d'artifice.

Des familles assises en rond sur le trottoir mangeaient tranquillement en attendant l'heure du feu d'artifice.

A neuf heures du soir, il y avait plus de cent mille personnes sur la place de la Concorde et les environs; mais de manifestants boulangistes, point.

Ce n'est que vers neuf heures et demie qu'une cinquantaine de gamins de douze ans, portant comme signe de ralliement un petit ballon rouge attaché par une ficelle au sommet du chapeau, ont tenté de faire une manifestation, en parcourant la foule et en chantant les refrains à la mode. Mais cette démonstration n'était pas du goût des curieux venus là pour s'amuser. De nombreux coups de sifflet répondirent d'abord aux cris des gamins; puis les gens paisibles, perdant patience, ne laissèrent plus passer la bande de gamins qui dut s'enfuir pour éviter les coups de canne ou de parapluie qui les accueillaient au passage.

Les premières pièces du feu d'artifice de la tour Eiffel ont été allumées à neuf heures trois quarts, et pendant toute la durée des illuminations, c'est-à-dire jusqu'à onze heures du soir, les curieux sont restés fort paisibles sur la place.

Le banquet des Maires.

C'est, comme on le sait, dans une des vastes galeries du Champ de Mars destinées aux expositions industrielles, que le banquet des maires a eu lieu. M. Alphand en a dirigé l'aménagement et la décoration avec son goût habituel, et l'immense hall présente un fort curieux aspect. Les quatre murs sont recouverts d'étoffe grenat, sur laquelle on a tendu de remarquables tapisseries des Gobelins, et qui est bordée, à hauteur de la frise, par de larges bandes de velours frangé d'or, des écussons, des drapeaux, etc. Tout autour, et à chaque pilier de fer, des feuillages et des fleurs. Au plafond en verre sont suspendus des oriflammes et les cinquante lampes électriques qui illuminent le banquet.

Le hall se divise en deux parties. A l'entrée et sur toute la longueur, un grand salon où se réunissent les invités; de l'autre côté, la salle à manger, avec ses 56 tables de 40 à 50 couverts.

Au milieu du salon, se dresse une colonne de bronze supportant un buste de la république. Au bas du piédestal, on lit l'inscription suivante:

MONUMENT COMMÉMORATIF DE LA RÉVOLUTION
INAUGURÉ LE 14 JUILLET 1888 PAR CARNOT, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, L'HONORÉ PETIT-FILS DU PLUS GRAND DES AÏEUX.

Sur une autre face, on lit:

ANNO 1789
CAPERUNT
CIVES
LIBERTATEM

Et sur une autre:

NEPOTES
GLORIÆ
AVORUM
1889

La table d'honneur est placée au fond et à gauche de la galerie. Elle ne compte pas moins de 375 couverts. A la droite de M. le Président de la république se trouvent MM. Le Royer, Floquet, Goblet, de Freycinet, Magnin, Lockroy, Pierre Legrand, E. Lefebvre, Barbier, Bourgeois, de Mahy, Renaud, Nadaud, Poubelle, Jacques, Périvier, général Billot, général Coiffé, Guyot-Lavaline, Barbier, Carret, Schœlcher, de Marcère, général Raison, Herbette, Monod, Sorel, Guillaume, Jules Comte, etc.

M. Carnot a à sa gauche MM. Méline, Ferronillat, Peytral, amiral Krantz, Anatole de La Forge, Delons-Montand, Viette, La Ferrière, Teisserenc de Bort, de La Porte, général Saussier, Madier de Montjau, Roujat, Barlot, Lozé, Bonchez, général Haillot, Godon, général Gillon, Horteur, amiral Jaurès, Scheurer-Kestner, général Jamais, de Pressensé, général Riu, Tirard, Gragnon; général Barbe, général Giovaninelli, Lépine, Lagrange de Langre, colonel Couston, Bonhoure, colonel Lichtenstein, Grison, Charles Garnier, etc.

Perpendiculairement à la table d'honneur s'étagent les 56 tables des invités. Les maires sont placés par département avec les sénateurs et députés de la région. Cela forme un total de 2,800 couverts environ.

Chaque convive a devant lui un menu à son nom, recouvert en parchemin, et dont voici le détail:

Potage Saint-Germain.
Hors-d'œuvre.
Truite à la gelée sauce française.
Filet de bœuf parisienne.
Galantine de poulardes truffées.
Dindonneaux nouveaux rôtis.
Pâtés froids.
Salade.
Petits pois à la fermière.
Bombe glacée
Baba au rhum
Dessert
VINS
Madère vieux—Médoc—Graves
Beaune—Champagne frappé
Café—Liqueurs.

Lorsque M. le Président de la république a fait son entrée au fond de la grande salle, il a été accueilli par des applaudissements unanimes et des cris prolongés de: "Vive Carnot!" M. Floquet a récolté également quelques applaudissements, mais beaucoup moins bruyants que les acclamations sympathiques dont M. Carnot a été l'objet de la part de tous les maires.

Le service a commencé à sept heures et demie; trois cents garçons et maîtres d'hôtels parcouraient les cinquante tables du banquet, et en moins d'une heure et demie le menu de MM. Potel et Chabot a été servi aux trois mille convives. Il faut ajouter à leur honneur que ce repas formidable était en même temps fort réussi. Les vins étaient d'une qualité supérieure à ceux que l'on boit généralement dans des agapes de cette nature.

Pendant le dîner la musique de la garde républicaine alternait avec des chœurs qui ont été particulièrement applaudis.

Au dessert, M. le Président de la république a prononcé le seul discours de la soirée. Il lui a été naturellement impossible de se faire entendre d'un auditoire aussi nombreux et dans une salle de plus de 300 mètres de long. Les convives des tables les plus rapprochées de la sienne ont vigoureusement applaudi chacune de ses phrases, et les plus éloignés ont fait écho. Voici le texte de ce discours:

Messieurs

Le gouvernement de la république vous a conviés à venir célébrer la fête nationale du 14 juillet par une manifestation de concorde et d'union. (Applaudissements.)

Entouré des membres du Parlement, des représentants de la ville de Paris, des chefs de la magistrature, de l'armée et des grandes administrations publiques il a voulu souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus du suffrage universel à ceux que le vote indépendant des Conseils municipaux vient de placer à la tête des principales communes de France. (Nouveaux applaudissements.)

Vous avez, Messieurs, avec empressement, répondu à notre appel et de tous nos départements vous êtes venus apporter ici une éclatante affirmation de l'unité nationale et de la solidarité des volontés qui rattachent la commune à la patrie et à la république. (Applaudissements.)

Au nom du gouvernement, je vous remercie, avec l'émotion qu'un pareil spectacle inspire à tout cœur patriote.

La fête qui nous réunit, Messieurs, couronne deux belles journées qui laisseront dans vos cœurs un ineffaçable souvenir.

Hier, vous avez salué de vos yeux ce spectacle touchant et grandiose de la glorification d'un grand citoyen qui n'a pas désespéré de son pays accablé par la fortune. (Applaudissements prolongés.) L'acclamation populaire vous a rappelé cet immense élan qui emportait naguère, aux funérailles de Gambetta, la France entière, personnifiant dans le puissant tribun la défense du sol et de l'honneur national. (Applaudissements.)

Aujourd'hui, Messieurs, vos cœurs français ont battu d'une patriotique émotion à l'aspect de notre armée si forte, si disciplinée, si confiante dans ses chefs, dignes d'elle, animée des seuls sentiments de l'honneur et du devoir. (Nouveaux applaudissements.) Vous avez ressenti tout ce que cette fleur de notre jeunesse, pénétrée de sa haute mission, doit inspirer de confiance et de sécurité à un pays qui veut résolument, au dedans, le calme et le respect de la loi; au dehors, la paix et l'estime du monde. (Applaudissements répétés.)

Ce soir enfin, vous venez de parcourir un merveilleux chantier où s'élèvent, comme par enchantement, les constructions élégantes et hardies qui doivent, dans quelques mois, abriter l'Exposition universelle.

Ces vastes travaux, que nous inaugurons aujourd'hui par une fête de la solidarité nationale, cette tour gigantesque qui semble croître à vue d'œil sous l'effort de la science de nos ingénieurs tout se prépare pour le rendez-vous que la France a donné à l'art et à l'industrie de l'univers. (Applaudissements.)

Tout sera prêt à l'heure dite, et sur ce théâtre immense, que vous avez pu embrasser du regard, s'ouvriront, l'année prochaine, ces grandes assises du travail qui commandent la concorde entre les citoyens et les bons rapports entre les peuples. (Applaudissements.)

Vous emporterez, Messieurs, des souvenirs réconfortants de votre visite à la généreuse cité républicaine qui vous réservait un accueil fraternel. (Applaudissements.)

Vous avez trouvé en elle ce foyer toujours actif de la civilisation répandant au loin sa vivifiante lumière. Vous avez vu cette patrie du goût fertile en toutes les productions du génie, chaque jour plus belle, chaque jour plus animée, et mettant à profit le calme et la paix dont elle n'a cessé de jouir sous l'égide de la république. (Applaudissements répétés.)

Vous direz à vos concitoyens que vous avez rencontré ici des cœurs battant à l'unisson des vôtres, ayant vos aspirations et vos espérances; des fils de la Révolution française résolus à défendre l'héritage des libertés léguées par nos pères; de fermes républicains qui demandent le progrès au développement régulier des institutions de la France, qui savent garder le plus parfait sangfroid en face des agitations des partis au dehors ou au dedans de nos frontières, et qui ne se laissent pas plus séduire par de fallacieuses promesses qu'émouvoir par de bruyantes entreprises. (Applaudissements chaleureux et prolongés.)

Vous emporterez de votre visite, Messieurs, le sentiment profond que les destinées de la France sont indissolublement liées à celles de la république et qu'un siècle après la Révolution un gouvernement ne peut avoir d'autre assise que la volonté nationale. (Nouveaux applaudissements prolongés.)

Ici même, sur ce Champ de Mars, aujourd'hui transformé en un champ de travail, la France entière, il y a quatre-vingt dix-huit ans, s'est trouvée un jour réunie comme dans une fraternelle étreinte pour proclamer la solidarité nationale.

Les mêmes sentiments nous animent, Messieurs, et, en appelant ici les représentants que nos communes ont honorés de leur confiance et de leurs libres suffrages, c'est à ces sentiments que le gouvernement faisait appel. (Applaudissements unanimes.)

Rien ne saurait, plus que leur éclatante manifestation, réjouir des Français et fortifier la patrie.

A la fraternité française!

Ce discours, dont presque chaque phrase a été soulignée par les applaudissements les plus chaleureux, s'est terminé au milieu d'un enthousiasme général et a été salué par les cris unanimes de: Vive Carnot! Vive la république!

Après le banquet, tous les maires des chefs-lieux d'arrondissement et de canton ont défilé devant M. le Président de la république, présentés par les sénateurs et les députés de leur département. M. Carnot avait à ses côtés les présidents des deux Chambres, le président du Conseil et les ministres, le général Brugère, le commandant Cordier et M. Arrivière, son secrétaire particulier. Il a serré la main à tous et leur a adressé quelques paroles courtoises et portant sur les intérêts des localités qu'ils représentent.

Plusieurs maires ont témoigné à M. le Président de la république le désir de lui rendre visite à l'Elysée pour le remercier de l'hospitalité qu'il leur avait donnée. M. Carnot leur a répondu très gracieusement qu'il les recevrait demain à deux heures.

Quelques minutes après, on s'est dirigé vers les jardins du Champ de Mars. Des sièges avaient été mis à la disposition des invités en face de la tour Eiffel, où a été tiré le feu d'artifice qui était des plus réussis. Des feux de bengale rouges et verts faisaient saillir toute la charpente de la tour.

Un bon jeune homme se présente, muni de sérieuses recommandations, pour solliciter un emploi dans une administration financière.

Le directeur l'interroge:
—Savez-vous l'anglais?
—Comme si j'y étais né.

Hôtel Washington.—Les chaleurs portent bonheur à Triscoui, les étrangers se rendent en masse à l'Hôtel Washington. On ne saurait, en effet, trouver un endroit mieux ouvert aux brises du lac. On y boit l'air frais à pleins poumons en même temps que des vins excellents accompagnant un menu, de gourmet toujours, et à des prix qui étonnent dans ce restaurant de première classe.

Lorsque les douleurs dont nous sommes souvent affligés nous quittent nous en sommes ravis, et cela se conçoit sans peine. Tout purgatif affaiblit les organes. Le "Hostetter Stomach Bitters" est un laxatif, mais qui n'est ni douloureux ni affaiblissant pour les régions abdominales et l'estomac. C'est le breuvage dont devraient faire usage les personnes bilieuses, dyspeptiques, ses effets ont pulsement violents. Le foie en éprouve du bien de même que l'estomac et le corps en général. Le rhumatisme, la fièvre, les affections des reins sont au nombre des maux que guérit l'amer, une longue expérience nous en fournit la preuve. C'est un excellent apéritif et un grand calmant, infiniment supérieur à tous les narcotiques et sédatifs.

Les pilules d'Ayer sont à la tête de tous les apéritifs et de tous les purgatifs. Leur action est douce, pénétrante et complète.

MESSE FUNEBRE

Une messe de requiem sera célébrée le jeudi 2 août, à 8½ A. M., à l'église St-Maurice, pour le repos de l'âme de JEAN CLAVERIE, mort le 31 juillet 1887. Les parent, amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister. 29juil—1 2 aout

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Conserves de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc., Champagnes de Heidsieck & Cie, Whiskies célèbres de Cutler, Bell & Cie. 10déc—1an

Etat de Situation Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 31 juillet 1888.

ACTIF.

Immeubles	$207,105 19	
Bons et actions	61,638 61	
Dettes suspendues, évalées	61,937 50	
Prêts et escomptes	128,990 02—	459,680 75
Prêts sur demande	23 622 74	
Echange	29,188 67	
Chèques du Comptoir d'échange	40,918 90	
Monnaie courante et espèces	117 615 57—	210 405 88
		$670 486 63

PASSIF.

Fonds capital	$380 166 67	
Profits nets	18 894 45—	399 061 12
Dividendes non payés	303 00	
Dû des banques et banquiers	48 649 25	
Dû aux déposants	222 473 26—	271,425 51
		$670,486 63

Je déclare solennellement, sous serment, que l'exposé qui précède est vrai selon ma connaissance et ma croyance.
JAS. J. TARLETON, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait sous serment et signé pardevant moi, ce 31me jour de juillet 1888.
EDGAR GRIMA, Notaire.
1er août—1t

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er août 1888.
Liste de publication.

Barthezat Jean Eliza	Feuillerat Jean Marie
Belhère Etienne	Frira Dlle A
Bendoz Benoit	Jardillier
Berné François	Laguis Jean Marie
Bloch Aron	Lalanne Jean
Bontenave Paul	Lamazon Pierre
Braconnet Louis Félix	Larroux Vve
Braquet Marie Anne	Laubœuf
Buissière Vve	Lefeire Félix
Charmes François	Mattei Pierre
Chandet les époux	Montillot Pierre Laurent
Claudes les époux	Nargassans Jean
Colné Eugénie	Noel Oscar Bélisaire
Crettes Martial	Plautieu Pascal
Derlieux ve Henri	Ponjade Henri
Duffard Léain Bernard	Refourel Marie
Dubain Laurent	Ribet Vve
Dupont Pierre Benjamin	Royère Pierre
Etienne Prosper	Sarrazaud Martin
Gailliard Ferdinand	Saux Jean et son fils
Georgel Charles	Sewell
Geneulas Jeanne	Toulet Bernard
Godin-Jules Aug Léon	Wilhelm Marx
Gallet Henri	Ziegler Joseph

LETTRES.

Delbruck Georges	Poisson Charles
Fonfriat doct.-médecin	Réveil Georges
Gaillard Alphonse	Vittu
Lombard Alphonse	Zele Eugène

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er août 1888.
Le Consul, PAUL DEJARDIN.

Avis de Société.—J'ai ce jour pris mon fils WM GRUNEWALD, et mon gendre, JOSEPH FLANNER, comme associés dans mes affaires. La raison sociale sera à l'avenir LOUIS GRUNEWALD & CIE. Je remercie mes clients et amis pour leurs faveurs dans le passé et espère qu'ils voudront bien les continuer pour la nouvelle raison sociale.
LOUIS GRUNEWALD & CIE.
Magasin de Musique, 18 rue Baronne et 127 rue du Canal. 31 juil—7t

F. KROLL. EUG. BRAQUET.
KROLL & BRAQUET
Successeurs de Pierre Dufour,
Entrepreneurs de Pompes funèbres
240.....Rue Royale.....240
Téléphone 710. 4juil—1an

Kentucky Military Institute,
Près de Frankfort, Kentucky.
La prochaine session de cet Institut s'ouvrira Lundi, 10 septembre 1888, et fermera Mercredi le 19 juin 1889.
Pour informations, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant, Farmdale P. O., Ky.
29 juil—2m

American Homestead Company
de la Nlle-Orléans.
Organisée en 1883.
Capital autorisé ... $2,000,000
Capital souscrit ... $684,000
Capital payé ... $200,320
Cette compagnie, dont il n'existe qu'une seule plus ancienne dans cette ville, est établie sur les bases les plus solides et les plus conservatrices, et offre aux emprunteurs des avantages tout particuliers.
Les personnes désirant souscrire à la série D qui vient d'être ouverte, peuvent se procurer des applications en blanc en s'adressant à un des officiers ou à un membre quelconque de la Compagnie.
Officiers depuis l'organisation:
ERNEST MILTENBERGER, Président, 54 Camp.
DR. F. FORMENTO, Vice-Président, 1 Baronne.
WM FRANTZ, Trésorier, 58 Royale.
E. O. DUCROS, Secrétaire, Chambre 15, City Hall. 31juil—1m

ESPAGNE---EXPOSITION UNIVERSELLE DE BARCELONE.
Inaugurée par le Roi et la Reine Régente. Salués de 25 mille coups de canon par 70 navires des principales escadres du monde entier. Visitée par le Roi de Suède, le Prince George, les Ducs d'Edimbourg et de Gènes et des délégations des municipalités de Paris, Gênes et autres cités.
100 mille mètres carrés de Palais couverts. 374 mille mètres carrés de Jardins et Parcs. Splendides fêtes de nuit avec éclairage électrique par toute l'Exposition. Salle de concerts avec deux orgues électriques. Ballon captif et quatre Panoramas. Grand intérêt industriel. Excursions dans les Pyrénées catalanes et à Montserrat. Hôtels magnifiques. Facilité et économie pour le logements. Très intéressante à visiter.
Aucune Exposition Universelle n'a offert plus d'attraits par sa situation maritime, par son climat, ses jardins et par la magnificence de son installation, que l'
EXPOSITION UNIVERSELLE DE BARCELONE.

LA PLUS GRANDE MAISON DU SUD.
LEON GODCHAUX.
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS,
VÊTEMENTS SUR MESURE,
CHEMISERIE, CHAPELLERIE,
BONNETERIE, ARTICLES DE VOYAGE,
81 83 et 85 rue du Canal. Nlle-Orléans.
23déc—1 an dim mer ven

Voilà une femme raisonnable!
Pourquoi est-elle raisonnable?
Parce qu'elle conduit son mari à la maison qui vend à meilleur marché dans le Sud,
W. G. TEBAULT,
MEUBLES,
37, 39 ET 41 RUE ROYALE.
30 déc—1 an Dim. Mer. Ven.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
NEWTON BUCKNER, Chairman; RODOLPH WORSTE, A. DELVAILLE, JNO. W. LABOUISSE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12nov 87—1an

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 2 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
JEAN T. DUGAZON, EDWD. J. ROBAT, PIERRE POUTE, H. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE, JULES TUYES, H. LABOUISSE, GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév 88—1an

PHILIP WERLEIN,
135...RUE DU CANAL...135

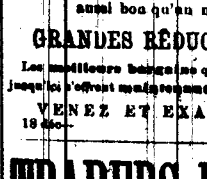

LE MAGASIN DE PIANOS le meilleur marché DANS LE SUD.
$150 achèteront un PIANO presque aussi bon qu'un neuf.
GRANDES RÉDUCTIONS.
Les meilleurs bargains qu'on ait donné jusqu'ici s'offrent maintenant.
VENEZ ET EXAMINEZ
18 déc—

TRADERS BANK
AU COIN DES RUES
DECATUR ET DOUANE.
CAPITAL - $100,000
HENRY MASPERO ... Président
D. FATJO ... Vice-Président
J. E. TOURNE ... Caissier
Dépôts reçus et balance qu'ils ... 20 mai—6 mois

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
11nov—

Membres Artificiels
Bandages herniaires et appareils chirurgicaux faits sur commande et appliqués par A. McDERMOTT,
200 St-Charles, entre Julia et St-Joseph.
25 fév—1 an

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald & Cie.
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

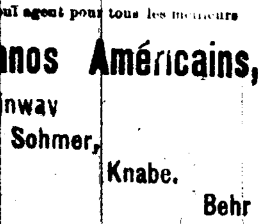

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway
Sohmer,
Knabe,
Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de LOUIS GRUNEWALD, NLLE-ORLÉANS.
1er oct87—1an

Changement de local.
Changement de local.
ELKIN & Cie.,
100.....Rue du Canal.....100
Devant changer de local, nous offrons notre grand et complet assortiment de
Tapis, Nattes ET TOILES CIREES
aux prix les plus réduits.
Les personnes voulant se convaincre de la modicité de ces prix et désireuses d'examiner nos marchandises, sont invitées à le faire dans les quelques semaines qui suivent.
18 sept—

ASSURANCES.

Dix-huitième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$225,406 98
Sur risques de marine		3,756 82
Sur risques de rivière		3,110 34
		$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886		70,256 00
Primes totales		$302,530 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes		27,397 12
Revenus		$329,926 26
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$119,862 31	
Sur risques de marine	7,199 67	
Sur risques de rivière	156 63	
Total des pertes payées	$127,208 11	
Retour de primes et cancellations	5,221 17	
Commissions	35,937 24	
Réassurances	17,809 54	
Licences	1 060 00	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	34,406 30	
Déboursés		$221,642 36
Surplus		$108,283 90
Primes non acquises de 1887	$60,695 00	
Pertes ajustées et non ajustées	34,000 00	94,695 00
Bénéfice net		$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse	$34,752 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	13,912 61
$10,000 Bons des Etats-Unis à 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans	134,210 00
$53,200 Bons à Primes de la Nlle-Orléans (dont $2,100 sont des Drawn bonds)	71,953 00
Primes en voie de recouvrement	12,628 77
Prêts sur hypothèque	42,484 34
Effets à recevoir	3,035 00
Billets à recevoir pour primes	3,421 65
Actions et autres valeurs	12,144 80
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$358,844 01

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX Jr., Secrétaire. G. LANAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1888. CHAS. G. ANDRY, Notaire.
17 jan—1m

21me Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie		$183,534 79
Primes sur mers		3,222 87
Primes sur rivières		1,102 34
Totales primes		$187,860 00
A ajouter. Risques non acquis de 1886		37,897 16
Total		$225,757 16
A ajouter intérêt, profits et pertes	$33,077 64	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	20,853 52
Fonds de surplus de 1886		19,367 02
Total		$265,977 70
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84,478 09	
Sur primes de mers	3,138 65	
Sur primes de rivières	1,756 17	
	$89,372 91	
Compte de réassurances	34,630 77	
Primes remboursées et commissions	45,885 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	6,922 77	$176,812 32
Total		$89,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37,146 53	
Pertes non payées	12,648 91	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,367 02	
	$89,162 50	89,162 50

ACTIF.

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	30,950 52
Prêts sur nantissements	9,850 50
Prêts sur hypothèques	5 925 00
Bons des Etats-Unis et de l'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	99,815 00
Banques, assurances et autres stocks	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	69,610 24
Meubles et installation	2,367 75
En caisse et en banque	32,616 58
	$279,163 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER,	J. E. MERILH,
P. W. DIELMAN,	JOHN THORN,
J. B. MEYERS,	LOUIS GRUNEWALD,
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	W. W. HUCK,
C. H. FISCHER.	

15 jan—1m

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoman.
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et à 3 offre pour Rideaux. 7 oct—1an

TOKALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouve toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 cents avec une demi bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17 fév 88—1an

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS.
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS.
—Et marchand de—
Produits des Compagnies et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 31 JUILLET—CLASSE No 31
Tirage à 4 heures P. M.

23	52	58	33	40	9	25	21	51	32	26	13	62

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et en surveillance dans les salons de la Compagnie.
Ne témoignons aucune signature.
Ce 31 juillet 1888—4 heures P. M.
J. A. A. BOUSSEAU,
ALEX. HARRIS,
D. A. WILSON,
Commissaires.
☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps à demi cent de grandeur.

AMUSEMENTS.

Saison 1888.
Washington Hotel, à Milneburg.
Pour les bains de famille il n'y a pas de meilleur endroit, le chemin du Fort Espagnol est en bon état pour les voitures. Le dernier train laisse Milneburg à 10 1/2 heures P. M.
JOHN TRISCONI.
17 juil—17 au 2 août

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentiste de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
26 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de dents artificielles.

FAITES VOTRE GLACE VOUS-MÊME
au moyen des
GLACIÈRES DELPY
Brevetées et récompensées aux Expositions.
Produisant un bloc de glace massif, en quelques minutes par une simple opération, ou la crème à la glace, des crèmes ou les carafes frappées, etc.
RÉUSSITE CERTAINE.—Prix de revient de la glace insignifiant, le sel employé servant indéfiniment.
Seuls propriétaires et fabricants pour l'Amérique.
L. DERMIGNY & CIE.,
126 West 25th Str, NEW YORK.
Envoyez votre adresse pour recevoir le prospectus, en anglais ou français.
ON DEMANDE DES AGENTS.

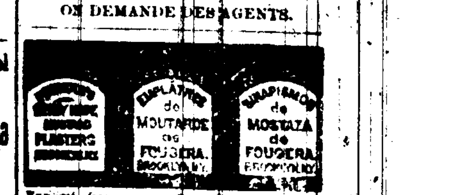

Expédié franco aux Etats-Unis, Canada ou Mexique si payé d'avance.

CHARTE
—DE LA—
Foreign Credit and Exchange Co.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

QU'IL soit su que le VINGT-SIXIEME (26me) jour du mois de JUIN de l'année mil huit cent quatre vingt huit et la cent-douzième de l'indépendance des Etats-Unis,

Pardevant moi, JAMES SIMEON, notaire dûment commissionné, assermenté et qualifié en la paroisse d'Orléans, et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés, ont comparu personnellement les différentes personnes dont les noms sont [illegible] aux dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane elles ont formé une corporation en vertu des stipulations et des règlements qui suivent:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation est la "FOREIGN CREDIT AND EXCHANGE COMPANY." Elle aura le privilège de [illegible] vingt-neuf années à partir de [illegible] deux tiers de ses membres [illegible] d'avis dans un journal publié en la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] adresse de chacun des actionnaires. Son principal domicile est établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, mais elle aura le droit d'en établir un additionnel en la ville de Mexico.

ARTICLE II.

L'objet et les fins de cette corporation sont déclarés être l'encouragement des travaux publics et particuliers et le concours au développement et l'avancement des franchises, concessions, bénéfices en privilèges que possèdent dans la République du Mexique des individus ou des corporations sous l'empire de la République ou des divers Etats des Etats-Unis d'Amérique. Pour l'accomplissement de ses fins cette corporation sera revêtue du pouvoir d'acheter et d'acquérir toute la propriété nécessaire, foncière et personnelle, d'acquérir [illegible] du gouvernement mexicain [illegible] toutes les concessions publiques, tous les privilèges, franchises, contrats et bénéfices et d'accomplir toutes les obligations et de se conformer à toutes les dispositions contenues dans les dites franchises, concessions, privilèges, franchises et bénéfices; de les louer, sous louer et hypothéquer ainsi que tous les biens que les lois de la République du Mexique ou de ceux des Etats lui permettront de louer, sous louer ou hypothéquer. Elle pourra aussi émettre des obligations garanties par de telles hypothèques [illegible] de négocier la vente des obligations ou d'autres biens.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation sera de CENT VINGT MILLE PIASTRES ($120,000), divisé en deux cent quarante actions de cinq cents piastres chacune. Les fonds capital se paiera comme l'indiquera le Conseil de Direction. La Compagnie commencera ses opérations dès que soixante mille piastres de capital auront été souscrites. A toutes les élections chaque action aura droit à un vote. Le vote pourra être donné par l'actionnaire ou fondé de pouvoirs.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs conférés de cette compagnie sont investis dans un Board de Directeurs de cinq personnes, actionnaires, qui seront élus annuellement le premier lundi de Mai de chaque année, qui auront le pouvoir de faire tous les règlements nécessaires pour le gouvernement et la conduite de la compagnie, [illegible] subordonnés et agents et de fixer leurs appointements. Ils nommeront un de leurs membres Président et un Vice-Président, et choisiront un Secrétaire et un Trésorier, qui n'ont pas besoin d'être membre du Board, dont les devoirs [illegible] seront fixés par le Board dans ses règlements [illegible] notices légales. Ils resteront en place jusqu'à ce que leurs successeurs auront été dûment élus et qu'ils auront qualifié.

Attilius Bassetti, Edgar R. Bronson, John G. Byrd, Henry Maspero et Louis P. Rice constitueront le premier Board de Directeurs, qui restera en fonctions jusqu'au premier lundi de juillet 1889. En cas de mort, de démission et d'incapacité d'un des directeurs pendant son terme d'office, la vacance sera remplie par les autres membres du Board.

ARTICLE V.

A l'expiration de cette charte ou en cas de dissolution, les affaires de la compagnie seront liquidées et son actif distribué par deux commissaires qui seront élus à une séance des actionnaires, convoquée après trente jours d'avis public et spécial, ainsi qu'il est spécifié ci-dessus.

ARTICLE VI.

Le président peut, à sa discrétion, et devra, sur la demande écrite de trois actionnaires, représentant au moins vingt actions de stock, appeler des séances spéciales des actionnaires. A toutes les séances des actionnaires la majorité du fonds capital devra être présentée ou en personne ou par proxy pour constituer un quorum.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera responsable pour des contrats ou fautes de cette corporation, pour aucune autre somme que la balance due à la compagnie sur les actions qu'il possède, aucune simple informalité dans l'organisation n'aura l'effet de rendre cette Charte nulle ou d'exposer un actionnaire à aucune responsabilité au delà du montant de son stock. [illegible] ainsi qu'il a été prévu dans l'Article III de cette Charte, [illegible] après cinq jours d'avis écrit, le montant déjà payé à la compagnie, et le Board de Directeurs pourra à son option offrir en vente son intérêt, afin de faire bon le déficit dans le capital de la compagnie, et le montant qui aura été payé par lui [illegible] au bénéfice des autres actionnaires.

Fait et passé dans mon bureau, à la Nouvelle-Orléans, Lne., le jour et la date qui ont précédé [illegible] en présence de Walter J. Morton et John France, témoins compétents, qui y ont apposé leurs noms avec les dites parties et moi le notaire.

Je, soussigné, Recorder des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par le présent que l'acte d'incorporation du Foreign Credit and Exchange Company, ci-dessus mentionné, a été ce jour dûment enregistré dans mon bureau, dans le livre [illegible] folio [illegible]
Nouvelle-Orléans, 27 juin 1888.
Signé, GEO. GUINAULT, Recorder des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire, certifie par ceci que la copie ci-dessus est une copie exacte de l'acte primitif qui est dans mes bureaux, et le certificat du Recorder des Hypothèques.
JAS. SIMEON, Notaire Public.
30 juin—5f en 30 jours.